



## Intervention pmi ( si laure pouvait me répondre)

Par **lorelay45**, le **03/06/2009** à **20:25**

Bonjour,

Mon fils a été admis aux urgences pédiatriques car il avait vomit ses 2 biberons du matin et midi suivi d'une crise d'urticaire apparue aussitôt sachant que le lait du midi était un nouveau lait prescrit la veille par le médecin (galia AR)

La veille, il avait eu ses vaccins et pour couronner le tout, tombé de notre lit vers 18H.

Une fois aux urgences, j'ai relaté les faits et expliqué que la veille, nous n'avons rien constaté d'anormal et en plus, nous nous sommes relayés toutes les 2 heures mon ami et moi pour voir si tout allait bien.

Mon fils a été hospitalisé et est sorti le lendemain à 12H après scanner, changement de lait (nvo lait sans protéine de vache). L'infirmière me demande si quelqu'un de la pmi est déjà passé nous voir ? Je réponds oui et elle me dit qu'elle lui redemandera de passer. Je demande pourquoi ? Réponse : on aime bien avoir des nouvelles des enfants passés dans nos services

Hier, la puéricultrice a téléphoné pour passer aujourd'hui : j'ai dit non et demandé pq passer et je lui ait expliqué avoir appelé à 3 reprises avant cet accident pour avoir de l'aide et qu'à la PMI on m'a dit que personne n'était disponible pour me répondre. Elle me dit c'est à la demande de l'hôpital pour me donner des conseils alimentaires et sur les risques d'accidents domestiques.

Elle m'informe qu'elle rendra compte au médecin de PMI ?

Qu'est-ce que je risque ?

Par **Marion2**, le **03/06/2009** à **21:32**

Bonsoir lorelay,

Ne vous inquiétez surtout pas, mais rappelez la PMI pour un autre rendez-vous.  
Ce genre de contrôle est très fréquent après une hospitalisation d'un enfant.

Si vous ne le faites pas, le médecin de la PMI va saisir l'Assistante Sociale qui va devoir vous rendre visite et vous poser des tas de questions concernant votre refus de recevoir la puéricultrice.

Je vous assure que cela n'en vaut pas la peine.

Proposez donc à la puéricultrice de la PMI de la recevoir lorsqu'elle le souhaite.  
Et puis, elle vous donnera des conseils qui pourront vous être utiles.

Bien cordialement.

Par **lorelay45**, le **03/06/2009** à **21:43**

Merci beaucoup pour votre réponse. C'est très gentil. C'est juste qu'une suspiscion à mon égard ne me plait pas vraiment. Encore merci